

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**Accès à l'emploi et
situation des jeunes
3 ans après la fin de
leurs études**

Données statistiques
relatives aux principales
formations des niveaux
V à III - (CAP, BEP, BT,
BAC, BTS, DUT)

Florence Defresne
Serge Zilberman

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Numéro 88 - 1

Septembre 1993

ACCÈS À L'EMPLOI ET SITUATION DES
JEUNES 3 ANS APRÈS LA FIN
DE LEURS ÉTUDES



DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES AUX PRINCIPALES
FORMATIONS DES NIVEAUX V A III
(CAP, BEP, BT, BAC, BTS, DUT)

(Présentation)

Florence DEFRESNE
Serge ZILBERMAN

C E R E Q

Document de travail n° 88-1

Septembre 1993

Fascicule de Présentation

S O M M A I R E

	Pages
I - INTRODUCTION	5
II - DONNÉES DE SYNTHÈSE ET DE CADRAGE	11
III - INFORMATIONS DISPONIBLES PAR FILIÈRE DE FORMATION	17
IV - ANNEXES	29
A - Sources mobilisées	31
B - Définition des notions utilisées	33
C - Nomenclatures	35
V - BIBLIOGRAPHIE	59

I - INTRODUCTION

Elaboré dans le cadre de l'Observatoire des Entrées dans la Vie Active, le recueil de tableaux statistiques présenté ici concerne l'ensemble des jeunes sortis des années terminales des cycles de l'enseignement secondaire ¹ et de l'enseignement technique supérieur. Il vise à retracer de façon synthétique les trois premières années ² de vie active de cette population par une série d'indicateurs de processus et une description fine de sa situation d'emploi au terme de cette période.

Le mode de présentation de l'information retenu a été celui de la filière de formation : CAP et BEP au niveau V, BT et ensemble des BACS généraux et technologiques ³ au niveau IV et enfin BTS et DUT au niveau III.

Au sein de chaque filière les résultats sont exposés par groupe de formation et quand cela s'avère possible par spécialité fine.

Loin de dresser un bilan de l'insertion professionnelle au cours des années 80, ce recueil se veut un simple outil à la disposition de l'utilisateur qui devra s'en saisir selon ses besoins propres.

Comment utiliser les données :

Le lecteur dispose d'un ensemble d'informations homogènes qu'il peut combiner entre elles de façon à mener des comparaisons :

** des données de synthèse :*

Elles présentent des indicateurs de situation à trois ans après la sortie du système éducatif et de processus d'insertion sur trois ans par :

- niveau de diplôme (ou filière) : CAP, BEP, BT, BAC, BTS, DUT ;
- grand domaine de formation : ensemble des spécialités industrielles d'une part, tertiaires d'autre part.

¹ A l'exception des apprentis.

² Exactement 33 mois pour des raisons qui seront évoquées plus loin.

³ Les bacs professionnels ne figurent pas dans ce dossier car ils ont été créés postérieurement à la date de sortie de la cohorte observée.

*** des données détaillées :**

Pour chaque niveau de diplôme (exemple : BEP), elles présentent les mêmes indicateurs de situation à trois ans et de processus d'insertion :

- par grand domaine de formation : ensemble des BEP industriels-tertiaires ;
- par groupe de formation ⁴ : BEP mécanique, dessinateurs du bâtiment et des TP, commerce et distribution, ...
- pour certaines spécialités fines ⁴ au sein d'un groupe de formation : BEP mécanicien monteur, dessinateur en génie civil, employé des services de vente, ...

A partir de cet ensemble d'informations, il est possible de mener toute une série de comparaisons avec des clefs d'entrées différentes :

* comparaisons des conditions d'insertion aux divers niveaux de diplômes (ou filière) :

- au sein d'un même domaine de formation :

exemple : *quelles différences d'insertion entre les CAP, BEP, BAC technologique, BTS, DUT, issus de l'ensemble des spécialités industrielles ?*

- au sein d'un même groupe de formation ⁵ :

exemple : *quelles différences d'insertion entre les CAP, BEP, ..., DUT sortis de la "mécanique" (groupe 10) ?*

* comparaisons des conditions d'insertion au sein d'un même niveau de diplôme à des degrés de finesse variables :

- ensemble des CAP industriels par rapport à l'ensemble des CAP tertiaires, et à l'ensemble des CAP.

⁴ Autant que faire se peut compte tenu des contraintes statistiques liées à la taille des échantillons,

⁵ Se reporter à la partie III de ce fascicule, tableau "Niveau de détail de l'information disponible par filière" -

- un groupe par rapport à l'ensemble des spécialités industrielles ou tertiaires :

exemple : CAP de la "mécanique" (groupe 10) / ensemble des CAP industriels/ensemble des CAP.

- une spécialité fine d'un groupe par rapport au groupe et au domaine de formation.

exemple : CAP de mécanicien ajusteur/CAP de la mécanique/CAP industriels/ensemble des CAP.

A côté de cet ensemble d'informations systématiques à des niveaux plus ou moins agrégés des spécialités de formation, le lecteur trouvera quelques données de cadrage qui lui permettent :

- de situer les sorties de CAP, BEP,... DUT dans l'ensemble des sorties du système éducatif hors universités, grandes écoles.

- de mesurer la contribution de chaque niveau de diplôme ou filière au flux de sortie d'un même ensemble de groupes de formations :

exemple : 50 % des sorties des formations des BTP proviennent des CAP, tandis que les sorties des formations de l'informatique sont l'apanage des DUT pour près de 60 %.

- d'avoir une idée de la répartition par sexe au sein d'un même niveau de diplôme et d'un même ensemble de groupes de formation :

exemple : plus de 90 % des sorties de CAP "commerce et distribution" sont le fait de jeunes filles, tandis qu'au niveau BTS les sorties se partagent équitablement entre les deux sexes.

Cette information peut apporter un éclairage complémentaire à la lecture des tableaux statistiques non publiés par sexe.

Précautions d'utilisation des données

Toutefois un certain nombre de précautions d'utilisation doivent être prises qui tiennent à la datation et à la qualité des sources utilisées ainsi qu'aux parties qui ont été pris quant au choix des indicateurs.

. Tout d'abord un effet de conjoncture qu'on doit avoir à l'esprit lorsque l'on est amené à comparer les processus d'insertion professionnelle aux différents niveaux de formation.

En effet les enquêtes sur lesquelles reposent les informations concernent des cohortes sorties du système éducatif à des moments différents. Les niveaux III et IV ont été observés sur une période allant des années 83-84 à 86-87 alors que le niveau V l'a été lui entre 1986 et 1989. Les premiers se sont donc présentés sur le marché du travail au plus fort de la crise de l'emploi des années 80, alors que les seconds ont bénéficié tout à la fois du développement considérable des mesures d'aide à l'insertion et du début du processus de reprise de l'emploi qui devait s'amplifier jusqu'en 1989. Ceci a schématiquement pour effet d'atténuer les différences de taux de chômage entre niveaux III et IV d'un côté et niveau V de l'autre, par rapport à ce qui aurait probablement pu être constaté sur une période d'observation unique.

. S'agissant des flux de sortants du système éducatif recensés ici, ils ne rendent pas compte de l'évolution de la structure des sorties par niveau de formation telle qu'elle résulte depuis le milieu des années 80 de la poussée du niveau IV (notamment création des bacs professionnels) et du développement des BTS et DUT. Des données plus récentes mettraient en évidence des sorties plus importantes aux niveaux III et IV, en baisse au niveau V.

. Il faut également signaler les limites inhérentes à toute production statistique tirée d'enquêtes sur échantillons, et qui tiennent évidemment à la taille de ceux-ci. Elle est variable suivant les enquêtes et n'a pas permis de présenter pour chaque dossier par filière une finesse de l'information homogène. Les données par groupe de formation ne sont pas toujours disponibles au même niveau de détail et le nombre de spécialités fines de formation décrites inégal voire quelquefois nul⁶. La ligne de conduite qui a prévalu a été de donner des informations pour chaque filière de formation au plus fin des spécialités que le permettait la taille des échantillons de façon à ne pas compromettre la fiabilité statistique.

. Enfin la dernière précaution d'usage du matériau statistique livré dans ce dossier tient au choix même des indicateurs. Parmi tous les éléments qui constituent la complexité de l'insertion des jeunes, c'est sur le processus d'accès et de stabilisation de l'emploi que l'accent a été mis.

⁶ Voir annexe III "Détail des informations disponibles par filière".

On a ainsi choisi deux indicateurs de situation qui donnent la mesure, à l'issue de la période d'observation, du poids du chômage et de la part de l'emploi stable pour les actifs occupés. Une description fine de l'emploi éventuel s'ensuit, basée sur les caractéristiques du statut, de la qualification, du contenu ainsi que celles du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise où il s'exerce. Le processus d'accès à l'emploi est lui retrace par trois indicateurs qui rendent compte de la durée d'accès au premier emploi, du caractère stable ou précaire de ce premier emploi, et enfin de la durée totale du chômage de la population : il s'agit, pour le premier, de la part de la population qui obtient un emploi en moins d'un an ; le deuxième mesure la part des jeunes qui a accédé directement à l'emploi stable quel que soit son délai d'obtention. Le dernier enfin comptabilise le poids de la cohorte qui connu le chômage plus d'un an au total.

Cette batterie de variables et d'indicateurs laisse dans l'ombre certaines composantes importantes des processus d'insertion multiforme que connaissent les jeunes : mobilité intra et inter-sectorielle, mouvement des petites vers les grandes entreprises, évolution de la qualification, récurrence du chômage.

Plutôt que de multiplier les instruments de mesures au risque de compromettre la lisibilité d'ensemble des documents, il est apparu plus judicieux d'orienter de façon complémentaire le lecteur soit vers d'autres sources statistiques, soit vers des travaux plus analytiques menées à partir des mêmes données.

Ainsi à titre d'exemple, la primo-insertion sera appréhendée par l'enquête IVA (CEREQ-DEP) qui donne une photographie de la situation des jeunes sortants de l'enseignement secondaire sept mois après leur sortie de scolarité initiale.

Pour ce qui est des travaux liés aux mêmes sources, une bibliographie est présentée à la fin de ce fascicule.

*

* *

A la suite de cette introduction, le lecteur trouvera :

- les données de synthèse et de cadrage évoqués dans les pages précédentes ;
- le détail de l'information disponible par filière :
 - liste des tableaux ;
 - sommaire de chaque fascicule.

- un certain nombre d'annexes directement liées à la compréhension des données :

- sources mobilisées ;

- définition des notions utilisées ;

- nomenclatures d'emplois et des secteurs d'activité des entreprises d'accueil ;

- une bibliographie.

**II - DONNEES DE SYNTHESSES
ET DE CADRAGE**

INDICATEURS DE SITUATION A DEUX ANS ET NEUF MOIS
PAR FILIERE DE FORMATION
ANNEES TERMINALES DE CYCLE

I1			TAUX DE CHOMAGE	TAUX D'EMPLOI SUR CDI	ACTIFS A 2 ANS ET 9 MOIS	FLUX DE SORTANTS	
SPECIALITES INDUSTRIELLES	CAP	NON DIPLOME	25	46	17356	23003	
		DIPLOME	16	55	28363	36691	
	BEP	NON DIPLOME	21	51	5496	6771	
		DIPLOME	11	58	21789	26660	
	BREVET DE TECHNICIEN	NON DIPLOME	16	70	774	882	
		DIPLOME	15	78	1954	2175	
	BAC TECHNOLOGIQUE	NON DIPLOME	13	72	3394	4130	
		DIPLOME	9	76	6796	7460	
	BTS	DIPLOME	5	79	5736	6222	
	DUT	DIPLOME	5	78	5152	5689	
	ENSEMBLE	NON DIPLOME	23	51	27020	34786	
		DIPLOME	12	63	69790	84897	
	SPECIALITES TERTIAIRES	CAP	NON DIPLOME	32	44	7820	8952
			DIPLOME	26	49	21159	23383
BEP		NON DIPLOME	27	41	7624	9231	
		DIPLOME	21	58	52694	58851	
BREVET DE TECHNICIEN		NON DIPLOME	20	87	468	509	
		DIPLOME	9	72	902	1025	
BAC TECHNOLOGIQUE		NON DIPLOME	14	66	10728	12176	
		DIPLOME	11	75	28069	29896	
BTS		DIPLOME	5	85	10268	10838	
DUT		DIPLOME	7	86	7268	7787	
ENSEMBLE		NON DIPLOME	23	54	26640	30868	
		DIPLOME	17	65	120360	131780	
ENSEIGNEMENT GENERAL		BAC GENERAL	NON DIPLOME	16	59	12753	15281
			DIPLOME	15	70	24483	28354
TOTAL	NON DIPLOME		22	54	66413	80935	
	DIPLOME		15	65	214633	245031	

Source : CEREQ - Observatoire EVA

INDICATEURS DE PROCESSUS D'INSERTION SUR DEUX ANS ET NEUF MOIS
PAR FILIERE DE FORMATION
ANNEES TERMINALES DE CYCLE

12			% D'ACCES A L'EMPLOI EN MOINS D'1 AN	% D'ACCES DIRECT A UN EMPLOI SUR CDI	% AYANT CHOME + D'1 AN AU TOTAL	ACTIFS PENDANT LA PERIODE	
SPECIALITES INDUSTRIELLES	CAP	NON DIPLOME	85	13	31	22077	
		DIPLOME	91	22	22	36028	
	BEP	NON DIPLOME	92	15	18	6715	
		DIPLOME	91	20	16	26262	
	BREVET DE TECHNICIEN	NON DIPLOME	83	37	24	861	
		DIPLOME	91	40	15	2150	
	BAC TECHNOLOGIQUE	NON DIPLOME	85	34	18	3968	
		DIPLOME	89	38	12	7295	
	BTS	DIPLOME	93	48	6	6127	
	DUT	DIPLOME	93	43	8	5472	
	ENSEMBLE	NON DIPLOME	86	16	27	33621	
		DIPLOME	91	26	17	83334	
	SPECIALITES TERTIAIRES	CAP	NON DIPLOME	84	16	39	8802
			DIPLOME	85	11	34	23064
BEP		NON DIPLOME	87	17	30	9017	
		DIPLOME	92	14	26	57940	
BREVET DE TECHNICIEN		NON DIPLOME	79	41	44	505	
		DIPLOME	92	40	12	1020	
BAC TECHNOLOGIQUE		NON DIPLOME	83	31	31	11699	
		DIPLOME	90	33	20	29503	
BTS		DIPLOME	96	52	6	10684	
DUT		DIPLOME	94	57	10	7551	
ENSEMBLE		NON DIPLOME	84	23	33	30023	
		DIPLOME	91	24	23	129762	
ENSEIGNEMENT GENERAL		BAC GENERAL	NON DIPLOME	82	29	27	14421
			DIPLOME	86	36	20	27163
TOTAL	NON DIPLOME		85	21	29	78065	
	DIPLOME		90	26	21	240259	

Source : CEREG - Observatoire EVA

TABLEAU 1
STRUCTURE DES SORTIES PAR SEXE ET NIVEAU DE FORMATION

	GARCONS	FILLES	TOTAL	FLUX DE SORTANTS
NIVEAU VI	6.9	8.2	7.6	33377
NIVEAU V BIS	9.2	8.1	8.6	37568
NIVEAU V TECHNIQUE COURT	51.6	45.1	48.1	210453
NIVEAU V LONG	6.3	4.7	5.4	23806
NIVEAU IV TECHNIQUE	10.4	15.7	13.3	58253
NIVEAU IV GENERAL	7.9	11.7	10.0	43635
NIVEAU III	7.7	6.3	7.0	30536
TOTAL	100.0	100.0	100.0	437628

Source : CEREQ - Observatoire EVA

TABLEAU 2
STRUCTURE DES GROUPES DE FORMATION
PAR FILIERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ANNEES TERMINALES DE CYCLE

	CAP	BEP	BT	BTN	BTS	DUT	TOTAL	FLUX DE SORTANTS
B.T.P - 03. 04	51.0	17.6	8.4	6.4	6.0	10.5	100.0	5747
COUVERTURE, PLOMBERIE, PEINTURE - 06. 07	74.5	18.9	0.6	2.5	1.5	2.0	100.0	5377
METALLURGIE, CONSTR METAL. - 08. 09	72.2	16.7	4.9		5.4	0.7	100.0	10822
MECANIQUE, TRAV. SUR MACHINES-OUTILS - 10	53.0	23.7	1.9	11.8	6.5	3.1	100.0	36724
ELECTRICITE, ELECTROTECHNIQUE - 11	23.0	50.9	0.1	19.1	5.2	1.8	100.0	20930
ELECTRONIQUE - 12	4.1	29.8	0.5	21.5	13.2	31.0	100.0	4857
CHIMIE, PHYSIQUE, BIOCHIMIE, BIOL - 16		2.1		39.7	15.3	42.9	100.0	4362
ALIMENTATION, CUISINE - 17, 18, 19	58.2	41.1	0.3		0.4		100.0	6010
TEXTILES, HABILLEMENT - 20, 21, 22	71.4	23.6	3.7		1.2		100.0	13882
TRAVAIL DU BOIS - 23	75.9	19.1	5.0				100.0	7611
DESSINATEURS - 26, 27	36.2	47.5	16.3				100.0	1240
AUTRES SPECIALITES INDUSTRIELLES	38.4	42.0	8.0		11.6		100.0	2121
TECH. ADMINISTRATIVES OU JURIDIQUES - 29	36.6	60.5				2.9	100.0	26372
SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE - 30	6.0	41.6		40.5	11.8		100.0	41207
TECH. FINANCIERES DU COMPTABLES - 31	12.5	42.2		34.4	4.7	6.2	100.0	40222
INFORMATIQUE - 32				16.7	24.5	58.9	100.0	2466
COMMERCE ET DISTRIBUTION - 33	12.2	37.5	0.6	33.2	6.0	10.5	100.0	20044
INFO., DOC., RELATIONS PUBLIQUES - 34			21.4		47.6	31.0	100.0	1782
SANTE, SECTEUR PARAMEDIC. ET SOCIAL - 37		62.8		32.6	4.6	0.1	100.0	13326
SOINS PERSONNELS - 38	100.0						100.0	1301
SERVICES HOTELIERIE COLLECTIVITES - 39	77.1	14.7	4.9		3.2		100.0	14292
AUTRES SPECIALITES TERTIAIRES	25.3		20.6	6.1	21.6	26.5	100.0	1636
TOTAL	32.6	36.0	1.6	19.0	6.0	4.8	100.0	282331
EFFECTIFS PAR FILIERE	92029	101513	4591	53662	17060	13476	100.0	282331

Source : CEREQ - Observatoire EVA

TABLEAU 3
TAUX DE FEMINITE PAR GROUPE ET FILIERE DE FORMATION
ANNEES TERMINALES DE CYCLE

	CAP	BEP	BT	BTN	BAC GEN	BTS	DUT	FLUX DE SORTANTS
B.T.P - 03, 04	1.0	5.8	1.4	11.4		5.2	8.8	5747
COUVERTURE, PLOMBERIE, PEINTURE - 06, 07	1.2	2.6	6.3	5.3		4.9	5.7	5377
METALLURGIE, CONSTR METAL. - 06, 09	0.4	1.0	0.9			0.5	2.6	10822
MECANIQUE, TRAV. SUR MACHINES-OUTILS - 10	2.4	3.5	1.6	7.4		2.1	3.1	36724
ELECTRICITE, ELECTROTECHNIQUE - 11	0.8	3.5	11.8	2.5		2.9	4.0	20930
ELECTRONIQUE - 12	0.0	8.6	0.0	3.8		3.1	7.2	4857
CHIMIE, PHYSIQUE, BIOCHIMIE, BIDL - 16		0.0		73.4		82.9	46.8	4362
ALIMENTATION, CUISINE - 17, 18, 19	16.4	11.7	0.0			16.7		6010
TEXTILES, HABILLEMENT - 20, 21, 22	95.7	96.5	92.8			55.3		13882
TRAVAIL DU BOIS - 23	2.5	3.2	5.0					7611
DESSINATEURS - 26, 27	4.9	28.9	35.1					1240
AUTRES SPECIALITES INDUSTRIELLES	32.6	29.3	30.0			31.7		2121
TECH. ADMINISTRATIVES DU JURIDIQUES - 29	94.3	77.9					73.0	26372
SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE - 30	100.0	99.2		99.0		100.0		41207
TECH. FINANCIERES DU COMPTABLES - 31	78.6	69.1		65.2		61.6	65.8	40222
INFORMATIQUE - 32				42.3		46.8	44.8	2466
COMMERCE ET DISTRIBUTION - 33	91.4	76.2	37.3	61.9		50.3	42.4	20044
INFO., DOC., RELATIONS PUBLIQUES - 34			94.8			86.5	80.1	1782
SANTE, SECTEUR PARAMEDIC. ET SOCIAL - 37		95.9		97.7		94.9	100.0	13326
SOINS PERSONNELS - 36	89.6							1301
SERVICES HOTELLERIE COLLECTIVITES - 39	94.5	46.3	32.1			53.4		14292
AUTRES SPECIALITES TERTIAIRES	34.1		25.2	65.7		57.2	48.7	1636
BAC A					81.2			17683
BAC B					59.5			13213
BAC C ET E					28.2			2762
BAC D ET D'					47.9			9977
TOTAL	44.1	60.0	29.5	67.0	63.7	55.9	40.7	325966
EFFECTIFS PAR FILIERE	92029	101513	4591	53662	43635	17060	13476	325966

Source : CEREP - Observatoire EVA

III - INFORMATIONS DISPONIBLES

PAR FILIÈRE DE FORMATION

**NIVEAU DE DETAIL DE L'INFORMATION DISPONIBLE
PAR FILIERE**

Il existe des tableaux sur ce Groupe de Formation

Il existe des tableaux sur des Spécialités (ou Options) de ce Groupe de Formation

GROUPES DE FORMATIONS		CAP	BEP	BT	BAC	BTS	DUT
3	Mines et carrières						
4	Génie civil, travaux publics			x	x		x
5	Construction en bâtiment	x					
6	Couverture, plomberie, chauffage	x			x		x
7	Peinture bâtiment et industrielle	x					
8	Production, transformation métaux						
9	Forge, chaudronnerie, const. métal	x	x	x			x
10	Mécanique, trav. sur machines-outils	x	x	x	x	x	x
11	Electricité, électrotechnique	x	x		x	x	
12	Electronique		x		x	x	x
13	Verre et céramique						
14	Photographie, industries graphiques					x	
15	Papier et carton						
16	Chimie, physique, biochimie, biologie				x	x	x
17	Boulangerie pâtisserie						
18	Abattage, travail des viandes						
19	Autres spécialités de l'alimentation	x	x				
20	Textiles	x					
21	Habillement, travail des étoffes	x		x			
22	Travail des cuirs et peaux						
23	Travail du bois	x		x			
24	Conducteurs d'engins terrestres						
25	Conducteurs d'appareils industriels		x				
26	Dessinateurs du bâtiment et des TP		x				
27	Dessinateurs industriels	x					
28	Organisation, contrôle de la produc.					x	
29	Tech. administratives ou juridiques	x	x				x
30	Secrétariat, dactylo, sténo		x		x	x	
31	Tech. financières ou comptables	x	x		x	x	x
32	Informatique				x	x	x
33	Commerce et distribution	x	x		x	x	x
34	Information, documentation			x		x	x
35	Animation socio-culturelle						x
36	Arts, arts appliqués, esthétique ind.	x				x	
37	Santé, secteur paramédical et social		x		x		
38	Soins personnels	x					
39	Services hôtellerie et collectivités	x		x			
40	Arts ménagers						
41	Hygiène et sécurité						x
	Enseignement général				x		

LISTE DES TABLEAUX PRESENTES PAR FILIERE**FASCICULES 2 à 7****INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 à I.4) :****Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation**

- I.1 : Situation à deux ans et neuf mois après la sortie
- I.2 : Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie

Pour les sortants de certaines Spécialités (ou Options) de Formation

- I.3 : Situation à deux ans et neuf mois après la sortie
- I.4 : Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)

- II.1 : Statut
- II.2 : Qualification
- II.3 : Nature de l'emploi
- II.4 : Secteur d'activité
- II.5 : Taille de l'établissement

Ces tableaux existent pour certains Groupes de Formation ou certaines Spécialités (ou Options) : se reporter aux sommaires par Filière, fascicules 2 à 7 .

Fascicule 2 : CAP

Fascicule 3 : BEP

Fascicule 4 : BT

Fascicule 5 : BAC

Fascicule 6 : BTS

Fascicule 7 : DUT

N . B : Pour des raisons de fiabilité statistique, il n'est pas possible de disposer d'informations plus fines en terme de Groupes ou de Spécialités de Formation que celles présentées.

CAP - SOMMAIRE -

Pages du
fascicule 2*Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière*

I à III

INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 à I.4) :**Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation**

- | | | |
|-------|---|---|
| I.1 : | Situation à deux ans et neuf mois après la sortie | 1 |
| I.2 : | Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie | 3 |

Pour les sortants de certaines Spécialités de Formation

- | | | |
|-------|---|---|
| I.3 : | Situation à deux ans et neuf mois après la sortie | 5 |
| I.4 : | Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie | 6 |

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)

- | | | |
|--------|---------------------------|---|
| II.1 : | Statut | |
| II.2 : | Qualification | |
| II.3 : | Nature de l'emploi | <i>Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation</i> |
| II.4 : | Secteur d'activité | '' '' '' |
| II.5 : | Taille de l'établissement | |

Ces tableaux existent pour les Groupes de Formation :

- | | | |
|------|--|-----|
| 5 - | Construction en bâtiment | 7 |
| 6 - | Couverture, plomberie, chauffage | 13 |
| 7 - | Peinture en bâtiment et industrielle | 19 |
| 9 - | Forge, chaudronnerie, constructions métalliques | 25 |
| 10 - | Mécanique, travail sur machines-outils | 31 |
| 11 - | Electricité, électrotechnique | 37 |
| 19 - | Autres spécialités de l'alimentation | 43 |
| 20 - | Textiles | 49 |
| 21 - | Habillement, travail des étoffes | 55 |
| 23 - | Travail du bois | 61 |
| 27 - | Dessinateurs industriels | 67 |
| 29 - | Techniques administratives ou juridiques | 109 |
| 31 - | Techniques financières ou comptables (= CAP 31.08) | 115 |
| 33 - | Commerce et distribution | 121 |
| 36 - | Arts, arts appliqués, esthétique industrielle | 127 |
| 38 - | Soins personnels | 133 |
| 39 - | Services dans l'hôtellerie et les collectivités | 139 |

Ces tableaux existent pour les Spécialités de Formation :

- | | | |
|---------|--------------------------|-----|
| 10.11 - | Mécanicien ajusteur | 73 |
| 10.73 - | Mécanicien d'entretien | 79 |
| 10.76 - | Mécanicien tourneur | 85 |
| 10.77 - | Mécanicien fraiseur | 91 |
| 11.08 - | Electromécanicien | 97 |
| 11.11 - | Electricien d'équipement | 103 |
| 29.02 - | Employé de bureau (*) | 145 |
| 31.08 - | Employé de comptabilité | 151 |

(*) : y compris CAP 29.03 et 33.22 d'après la Nomenclature en 47 Groupes de 1985/1986.

BEP - SOMMAIRE -**Pages du
fascicule 3***Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière**I à III***INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 à I.4) :****Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation**

I.1 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	1
I.2 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	2

Pour les sortants de certaines Spécialités de Formation

I.3 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	3
I.4 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	4

**CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS
APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)**

II.1 :	Statut	
II.2 :	Qualification	
II.3 :	Nature de l'emploi	<i>Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation -</i>
II.4 :	Secteur d'activité
II.5 :	Taille de l'établissement

Ces tableaux existent pour les Groupes de Formation :

9 -	Forge, chaudronnerie, constructions métalliques	5
10 -	Mécanique, travail sur machines-outils	10
11 -	Electricité, électrotechnique	15
12 -	Electronique	20
19 -	Autres spécialités de l'alimentation	25
25 -	Conducteurs d'appareils industriels	30
26 -	Dessinateurs du bâtiment et des T.P (= BEP 26.02)	35
29 -	Techniques administratives ou juridiques	60
30 -	Secrétariat, dactylographie, sténographie	65
31 -	Techniques financières ou comptables	70
33 -	Commerce et distribution	75
37 -	Santé, secteur paramédical et service social	80

Ces tableaux existent pour les Spécialités de Formation :

10.46 -	Mécanicien monteur	40
11.16 -	Electricien d'équipement	45
11.17 -	Electromécanicien	50
26.02 -	Dessinateur en génie civil	55
29.04 -	Agent des services administratifs et informatiques (ASAI)	85
33.14 -	Employé des services commerciaux	90
33.15 -	Employé des services de vente	95
33.19 -	Agent de transport	100

BT - SOMMAIRE -**Pages du
fascicule 4***Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière**I à III***INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 et I.2) :****Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation**

I.1 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	1
I.2 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	2

**CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS
APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)**

II.1 :	Statut	
II.2 :	Qualification	
II.3 :	Nature de l'emploi	<i>Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation -</i>
II.4 :	Secteur d'activité	'' '' ''
II.5 :	Taille de l'établissement	

Ces tableaux existent pour les Groupes de Formation :

4 -	Génie civil, travaux publics	3
9 -	Forge, chaudronnerie, constructions métalliques	9
10 -	Mécanique, travail sur machines-outils	15
21 -	Habillement, travail des étoffes	21
23 -	Travail du bois	27
34 -	Information, documentation, relations publiques	33
39 -	Services dans l'hôtellerie et les collectivités	38

Aucune information n'est disponible par Spécialité de Formation

BAC - SOMMAIRE -

Pages du
fascicule 5

Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière

I à III

INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 et I.2) :

Pour l'ensemble des sortants par Option ou Série du baccalauréat

I.1 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	1
I.2 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	4

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS
APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)

II.1 :	Statut	
II.2 :	Qualification	
II.3 :	Nature de l'emploi	<i>Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation -</i>
II.4 :	Secteur d'activité	'' '' ''
II.5 :	Taille de l'établissement	

Ces tableaux existent pour les Options du BAC Technologique :

10.17 - F1	Construction mécanique	7
12.04 - F2	Electronique	13
11.08 - F3	Electrotechnique	19
04.02 - F4	Génie civil	25
16.07 - F6	Chimie	37
16.16 - F7	Biochimie	43
16.17 - F7'	Biologie	49
06.15 - F9	Energie et équipement	56
10.43 - F10A	Microtechnique - appareillage -	61
37.09 - F8	Médico social	67
30.03 - G1	Techniques administratives	73
31.04 - G2	Techniques quantitatives de gestion	79
33.06 - G3	Techniques commerciales	85
32.01 - H	Techniques informatiques	

Ces tableaux existent pour les Séries du BAC Général :

A	Bacs Littéraires	91
B	Bac Economique et Social	97
C D D' E	Bacs Scientifiques	103

BTS - SOMMAIRE -**Pages du
fascicule 6***Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière**I à III***INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 et I.2) :****Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation**

I.1 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	1
I.2 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	2

**CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS
APRES LA SORTIE (tableaux II.2 à II.5)**

II.1 :	Statut (<i>Information non disponible</i>)	
II.2 :	Qualification	
II.3 :	Nature de l'emploi	<i>Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation -</i>
II.4 :	Secteur d'activité	<i>(N.B : Beaucoup de non réponses à cette question)</i>
II.5 :	Taille de l'établissement	

Ces tableaux existent pour les Groupes de Formation :

10 -	Mécanique, travail sur machines-outils	3
11 -	Electricité, électrotechnique	8
12 -	Electronique	13
14 -	Photographie, industries graphiques	18
16 -	Chimie, physique, biochimie, biologie	23
28 -	Organisation, contrôle de la production	28
30 -	Secrétariat, dactylographie, sténographie	30
31 -	Techniques financières ou comptables	36
32 -	Informatique	40
33 -	Commerce et distribution	44
34 -	Information, documentation, relations publiques	48
36 -	Arts, arts appliqués, esthétique industrielle	52

Aucune information n'est disponible par Spécialité de Formation

DUT - SOMMAIRE -

Pages du
fascicule 7

Rappel : informations disponibles et indicateurs d'insertion par Filière

I à III

INDICATEURS D'INSERTION (tableaux I.1 et I.2) :

Pour l'ensemble des sortants par Groupe de Formation (*)

I.1 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	1
I.2 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	2

Pour les sortants de certaines Options

I.3 :	Situation à deux ans et neuf mois après la sortie	3
I.4 :	Processus d'insertion sur deux ans et neuf mois après la sortie	4

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE DEUX ANS ET NEUF MOIS
APRES LA SORTIE (tableaux II.1 à II.5)

II.1 :	Statut (information non disponible)	
II.2 :	Qualification	
II.3 :	Nature de l'emploi	Voir Nomenclatures - Annexe III de la Présentation -
II.4 :	Secteur d'activité	(N.B : Beaucoup de non réponses à cette question)
II.5 :	Taille de l'établissement	

Ces tableaux existent pour les Groupes de Formation (*) :

04 -	Génie civil, travaux publics	5
06 -	Génie thermique et énergie (= DUT 06.61)	9
09 -	Maintenance industrielle (= DUT 09.97)	15
10 -	Mécanique (= DUT 10.62)	20
12 -	Electronique	25
16 -	Chimie, physique, biochimie, biologie	30
29 -	Techniques administratives ou juridiques	100
31 -	Techniques financières ou comptables	105
32 -	Informatique (= DUT 32.84)	108
33 -	Commerce et distribution	112
34 -	Information, documentation, relations publiques	116
35 -	Animation socio-culturelle	120
41 -	Hygiène et sécurité	124

Ces tableaux existent pour les Options :

04.60 -	Travaux publics et bâtiment	35
06.61 -	Génie thermique et énergie	40
09.97 -	Maintenance industrielle	45
10.62 -	Génie mécanique	50
12.65 -	Electronique	55
12.66 -	Automatismes	60
16.67 -	Chimie	65
16.68 -	Génie chimique	70
16.70 -	Techniques instrumentales	75
16.71 -	Mesures et contrôles physico-chimiques	80
16.73 -	Agronomie	85
16.74 -	Analyses biologiques et biochimiques	90
16.76 -	Industries alimentaires	95
29.80 -	Gestion du personnel	128
29.82 -	Carrières juridiques et judiciaires	132
31.81 -	Finances, comptabilité	136
31.83 -	Statistiques, techniques quantitatives de gestion	143
32.84 -	Informatique	144
33.85 -	Techniques de commercialisation	148
33.96 -	Transport logistique	152
34.87 -	Documentation	156
34.88 -	Communication	160
35.91 -	Animateur socio-culturel	164
41.94 -	Hygiène et sécurité civiles	168

(*) : Voir affectation des Départements et Options de DUT dans la Nomenclature en 47 Groupes

DUT

DEPARTEMENTS / OPTIONS / NOMENCLATURE EN 47 GROUPES

DEPARTEMENTS / Options		Groupes
GENIE CIVIL <i>Travaux publics et bâtiment</i> <i>Génie climatique et équipement du bâtiment</i>	04.60 04.70	4
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE	06.61	6
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	09.97	9
GENIE MECANIQUE	10.62	10
GENIE ELECTRIQUE <i>Electrotechnique</i> <i>Automatismes</i> <i>Electronique</i>	11.64 12.66 12.65	11 12
CHIMIE <i>Sciences des matériaux</i> <i>Chimie</i>	16.60 16.67	16
GENIE CHIMIQUE	16.68	
MESURES PHYSIQUES <i>Techniques instrumentales</i> <i>Mesures et contrôles physico-chimiques</i>	16.70 16.71	
BIOLOGIE APPLIQUEE <i>Agronomie</i> <i>Analyses biologiques et biochimiques</i> <i>Diététique</i> <i>Industries alimentaires</i> <i>Génie de l'environnement</i>	16.73 16.74 16.75 16.76 16.77	
CARRIERES JURIDIQUES ET JUDICAIRES	29.82	
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS <i>Administration</i> <i>Personnel</i> <i>Finances, comptabilité</i>	29.79 29.80 31.81	29 31
STATISTIQUES ET TECH. QUANTITATIVES DE GESTION	31.83	
INFORMATIQUE	32.84	32
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	33.85	33
TRANSPORT LOGISTIQUE	33.96	
CARRIERES DE L'INFORMATION <i>Documentation</i> <i>Communication</i>	34.87 34.88	34
CARRIERES SOCIALES <i>Educateur spécialisé</i> <i>Animateur socio-culturel</i> <i>Assistant social</i>	35.90 35.91 37.92	35 37
HYGIENE ET SECURITE <i>Hygiène et sécurité civiles</i> <i>Hygiène et sécurité du travail</i>	41.94 41.95	41

IV - ANNEXES

ANNEXE I

Sources mobilisées :

*Les enquêtes de cheminement professionnel de l'Observatoire
des Entrées dans la Vie Active (E.V.A.)*

Partie intégrante du dispositif permanent d'observation de l'insertion des jeunes dans la vie active, ce sont des enquêtes rétrospectives menées auprès d'échantillons représentatifs des jeunes sortis du système éducatif aux différents niveaux de formation. Elles permettent de reconstituer les conditions d'insertion professionnelle des jeunes au cours des trois premières années qui suivent leur sortie de formation initiale.

Les données présentées dans les tableaux fournissent des informations sur les conditions d'insertion des jeunes sortis aux niveaux III (BTS-DUT) à VI de formation entre 1983 et 1986. Elles proviennent d'un ensemble d'enquêtes menées entre 1987 et 1989 :

Niveau III : BTS-DUT

Enquête auprès des diplômés en 1984 d'un DUT ou d'un BTS sortis la même année sur le marché du travail. Les informations recueillies couvrent la période juin 1984 à mars 1987.

Niveau IV : BAC, BTN

Enquête auprès des inscrits au baccalauréat (général et technique) ou au brevet de technicien en 1983.

On distingue :

- Ceux qui sont sortis immédiatement sur le marché du travail (Niveau IV Secondaire). Les informations qui les concernent couvrent la période juin 1983 à mars 1986.
- Ceux qui ont poursuivi une à trois années d'études dans l'enseignement supérieur sans y acquérir de titre de niveau III. Les informations qui concernent ce "Niveau IV SUP" couvrent les périodes juin 1984 - mars 1987, ou bien juin 1985 - mars 1988, ou enfin juin 1986 - mars 1989 selon que les études au-delà du Bac se sont prolongées un, deux ou trois ans.

Niveau V : CAP, BEP

Enquête auprès des jeunes ayant arrêté leurs études avant le baccalauréat en 1986. Les données recueillies couvrent la période juin 1986 à mars 1989. Elles n'intègrent pas les sorties d'apprentissage.

Filières de formation couvertes par les enquêtes mobilisées dans les tableaux statistiques	Datation des périodes d'observation (2 ans 9 mois après la sortie)	Champ non couvert par les enquêtes mobilisées dans les tableaux statistiques
NIVEAUX I et II	-	Sorties de l'enseignement supérieur M.E.N et autres ministères formateurs (Agriculture, Santé, Affaires Sociales, Équipement, Défense...)
NIVEAU III BTS et DUT sortis diplômés en 1984	Juin 1984 - Mars 1987	Idem ci-dessus (sauf DUT-BTS)
NIVEAU IV Inscrits en 1983 au BAC ou au BT : - Sortis entre 1984 et 1986 après 1 à 3 ans d'études sans succès (Niveau IV SUP) - Sortis directement après le BAC ou BT en 1983 (Niveau IV Secondaire)	Juin 1984 - Mars 1987 ou Juin 1985 - Mars 1988 ou Juin 1986 - Mars 1989 Juin 1983 - Mars 1986	- Sorties du baccalauréat professionnel (première promotion sortie en 1987) - Formation de Niveau IV des autres ministères formateurs
NIVEAU V (long, Vbis, V techn court) Jeunes sortis des lycées et collèges en 1986 (hors entrées en apprentissage)	Juin 1986 - Mars 1989	- Sorties d'apprentissage
Niveau VI Jeunes sortis des lycées et collèges en 1986 (hors entrées en apprentissage)	Juin 1986 - Mars 1989	- Formations de niveau V des autres ministères formateurs

Définition des niveaux de formation

- Niveau VI :** Sorties du premier cycle du second degré (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré-professionnelles en un an (CEP, CPPN et CPA).
- Niveau Vbis :** Sorties de 3ème et des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V techn. court :** Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels (CAP et BEP).
- Niveau V long :** Sorties des classes de seconde et première générales et techniques.
- Niveau IV :** Sorties des classes terminales du second cycle court (Niveau IV secondaire) et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III (Niveau IV SUP).
- Niveau III :** Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, écoles de formations sanitaires ou sociales, etc...).
- Niveau II et I :** Sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

ANNEXE II

Définition des notions utilisées

<u>Tableaux I1 et I3 :</u>	Indicateurs de situation à 2 ans et 9 mois après la sortie du système éducatif.
. <i>Taux de chômage :</i>	<i>Chômeurs/Actifs à 2 ans et 9 mois.</i>
. <i>Actifs à 2 ans et 9 mois :</i>	<i>Ensemble de la population occupant un emploi ⁷ à 2 ans et 9 mois ou en recherche d'emploi à ce moment (chômeurs).</i>
. <i>Taux d'emploi sur CDI :</i>	<i>CDI/Actifs occupés à 2 ans et 9 mois.</i>
CDI :	Population sur contrat à durée indéterminée (CDI). Elle comprend, outre les salariés du privé sur CDI, les agents de la fonction publique bénéficiant d'un statut stable (fonctionnaires, contractuels à durée limitée).
Actifs occupés à 2 ans et 9 mois :	Population occupant un emploi à 2 ans et 9 mois après la sortie.
. <i>Flux de sortants :</i>	<i>Ensemble de la population ayant quitté le système éducatif à l'exclusion de toute poursuite d'études.</i>

⁷ Y compris TUC, SIVP, Contrat en Alternance, Apprenti.

Tableaux I2 et I4 :

Indicateurs de processus d'insertion sur la période de 2 ans et 9 mois qui suit la sortie du système éducatif.

. Pourcentage d'accès à l'emploi en moins d'un an : population ayant occupé un emploi moins d'un an après la sortie/ensemble des actifs sur la période.

NB : La durée du Service national est défalquée de la durée d'accès à l'emploi pour les garçons qui ont accompli leurs obligations militaires avant leur premier emploi.

. Actifs sur la période : ensemble de la population ayant occupé au moins un premier emploi sur la période ou ayant connu au moins un mois de chômage.

. Pourcentage d'accès direct à un emploi sur CDI : population pour laquelle le premier emploi est sur contrat à durée indéterminée (CDI)/ ensemble des actifs sur la période.

. Pourcentage de la population ayant chômé plus d'un an au total : part des actifs pendant la période dont la durée cumulée des passages par le chômage est supérieure à un an. Les chômeurs de longue durée (ils ont connu une période de chômage continue supérieure à un an) en constituent donc un sous-ensemble.

Notion de diplômé

Est considéré comme diplômé tout jeune titulaire du diplôme correspondant à son niveau de sortie :

- Au niveau V sont considérés indifféremment comme diplômés les jeunes qui ont obtenu le CAP, le BEP ou les deux. Un sortant de BEP n'ayant obtenu que le CAP est considéré comme diplômé.

- Au niveau IV, pour être "diplômé" il faut être titulaire du Bac ou du BT. Un jeune ayant donc échoué au Bac mais titulaire d'un BEP est considéré comme non diplômé.

- Rappelons enfin qu'au niveau III seuls les diplômés (titulaires du BTS ou du DUT) figurent dans la population étudiée.

ANNEXE III

NOMENCLATURES D'EMPLOIS ET DE SECTEURS D'ACTIVITES

EMPLOIS	CODES PCS-EVA*
Agriculteurs, artisans, commerçants	1001 à 2247
Cadres supérieurs, professions libérales	2310 à 3863
Professions intermédiaires de la fonction publique	4511 à 4522
Instituteurs et assimilés	4211 à 4233
Techniciens de la santé, infirmières	4311 à 4327
Dessinateurs en électricité électrotechnique	4711 à 4712
Dessinateurs en mécanique	4721 à 4722
Dessinateurs du BTP	4731 à 4732
Techniciens études et recherches	4733, 4734, 4793, 4701
Techniciens méthodes, plans, ordonnancement	4781, 4782, 4735, 4771
Techniciens essais, contrôle	4702, 4713, 4751, 4761
Techniciens de l'informatique	4791, 4792
Techniciens maintenance dépannage électricité	4717
Techniciens de fabrication installation	4718, 4723, 4772
Autres techniciens	4794, 4795
Conducteurs de travaux, chefs de chantier du BTP	4830
Autres agents de maîtrise	4801 à 4820, 4850 à 4893
Maîtrise et techniciens des services comptables	4611
Maîtrise et techniciens administratifs	4612
Personnels de secrétariat de niveau supérieur	4615
Représentants, professions interméd. du commerce	4621 à 4632
Assistants techniques arts	4633 à 4637
Professions intermédiaires de la banque	4651 à 4654
Professions interméd. tourisme, hôtellerie, transports	4641 à 4642, 4661 à 4662
Animateurs, éducateurs	4331 à 4334
Personnels de service hospitalier	5222 à 5228
Personnels de service hôtelier	5612 à 5616
Manucures, esthéticiennes, coiffeuses	5621 à 5622
Autres personnels de service	5631 à 5634, 5216, 6891
Employés en comptabilité	5422, 5423
Employés de banques et assurances	5431, 5434
Employés de secrétariat	5406 à 5415
Employés administratifs des entreprises	5416, 5417, 5424, 5499
Employés de l'état et des collectivités	5211 à 5215, 5217
Employés du transport, du tourisme	5441 à 5445
Dessinateurs exécutants	5451 à 5454
Employés de supermarché	5522 à 5524, 5919, 5519
Autres employés de commerce	5511 à 5517, 5521

(*) Nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles adaptée pour les enquêtes sur l'Entrée dans la Vie Active (EVA). CEREQ / INSEE - Mars 1988 -

Emplois (suite)	Codes PCS-EVA
O.Q. mécaniciens auto	6323
O.N.Q. mécaniciens auto	6823
O.Q. mécaniciens des métaux	6203, 6220 à 6238, 6321, 6322
O.N.Q. mécaniciens des métaux	6721 à 6729, 6822, 6824
Autres O.Q de la mécanique	6204, 6201, 6312, 6313, 6324
Autres O.N.Q de la mécanique	6701, 6825
O.Q. électriciens du bâtiment	6311
O.N.Q. électriciens du bâtiment	6843
O.Q. plombiers chauffagistes	6344
O.N.Q. plombiers chauffagistes	6844
O.Q. menuisiers du BTP	6332
O.N.Q. menuisiers du BTP	6838, 6848
O.Q. du BTP	6241 à 6246, 6341 à 6343, 6345 à 6347
O.N.Q. du BTP	6741, 6742, 6837, 6839, 6845 à 6847
O.Q. de l'électricité	6211 à 6218, 6202, 6312 à 6313
O.N.Q. de l'électricité	6711
O.Q. des industries de transformation	6251 à 6265
O.N.Q. des industries de transformation	6751 à 6764
O.Q. du bois	6291, 6292, 6331
O.N.Q. du bois	6791
O.Q. du textile et de l'habillement	6371 à 6373, 6271 à 6274
O.N.Q. du textile et de l'habillement	6771 à 6773
O.Q. cuisiniers	6354
O.Q. et O.N.Q. de l'alimentation	6351 à 6353, 6852 à 6854
O.Q. du transport et du magasinage	6411 à 6415, 6511 à 6532
O.N.Q. manutentionnaires	6795
Autres O.N.Q. du transport et du magasinage	6793, 6794
O.Q. et O.N.Q. agricoles	6911 à 6921, 6301
Autres O.Q. et O.N.Q.	6799, 6899, 6281 à 6284, 6293, 6294
	6299, 6391 à 6399
Policiers, militaires	5311 à 5317

Secteurs d'activité en 14 postes	NAP 100 - EVA (*)
Agriculture	01 à 03
Industrie agro-alimentaire	35 à 42
Energie	04 à 08
Biens Intermédiaires	09 à 17, 20, 2A, 2B, 43, 50, 52, 53
Biens d'équipement	22 à 34,
Biens de consommation	18, 19, 44 à 49, 51, 54
Bâtiment, travaux publics	5A, 5B
Commerce	57 à 64
Transports et télécommunications	68 à 75
Services marchands (1)	56, 65 à 67, 76,7A à 7G, 78, 79,
	8A, 8C à 8K
Location, crédit-bail immobilier	8B
Assurances	8L
Organismes financiers	8M
Services non marchands (1)	9A à 9R

(*) Nomenclature INSEE d'Activités et de Produits de 1973 adaptée aux besoins des enquêtes EVA, tout en restant compatible avec la nomenclature officielle.

(1) L'ensemble du secteur SANTE est classé en SERVICES MARCHANDS.

INSEE

CEREQ

**PROFESSIONS ET CATEGORIES
SOCIOPROFESSIONNELLES**

PCS/EVA

**NOMENCLATURE ADAPTEE DE PCS POUR LES ENQUETES
SUR L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE (EVA)**

Index Analytique

Mars 1988

INTRODUCTION

La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles PCS a été réalisée à l'INSEE et utilisée depuis 1982, en particulier pour le chiffrage du Recensement et de l'Enquête Emploi. Elle se substitue ainsi à l'ancien Code des Métiers utilisé jusque-là.

La position au sein du système statistique français de l'Observatoire des Entrées dans la Vie Active (EVA), dont est responsable le CEREQ, impose d'utiliser des nomenclatures qui soient compatibles avec celles de l'INSEE. C'est pourquoi la nomenclature PCS est utilisée dorénavant pour chiffrer l'emploi dans les enquêtes sur l'insertion professionnelle ; cependant, de même qu'il avait fallu aménager le Code des Métiers pour tenir compte des spécificités de la population interrogée par l'Observatoire, une adaptation de PCS s'est très vite révélée nécessaire.

Cette nomenclature propre aux emplois de débutants (PCS/EVA) est amenée à être diffusée largement puisqu'elle a servi dès 1987 à chiffrer l'emploi dans l'enquête décentralisée sur l'entrée des jeunes dans la vie active (enquête CEREQ-DEP) dans plusieurs académies. Elle est également utilisée par le CEREQ pour le chiffrage de ses enquêtes propres. De nombreux autres utilisateurs, travaillant sur les questions relatives à l'insertion professionnelle des jeunes, pourront aussi y avoir recours. La publication d'un document formel, élaboré avec le concours de la division emploi de l'INSEE, s'imposait donc.

Quelles sont les grandes lignes de ces aménagements ainsi que les raisons qui ont conduit à les réaliser ?

Tout d'abord un rééquilibrage entre catégories d'emplois qualifiés et non qualifiés s'imposait ; on a donc décomposé plusieurs rubriques (du niveau 455). En effet la structure des emplois occupés par les jeunes débutants diffère sensiblement de celle de l'ensemble de la population active, en ceci que les catégories les moins qualifiées y sont sur-représentées. Il s'agit de débutants et la majorité d'entre eux sont encore apprentis, sous contrat à durée limitée ou en stage d'embauche. La précarité de leur statut influe sur la qualification qu'ils déclarent, soit qu'ils se sentent eux-mêmes moins qualifiés, soit que leur employeur les ait sous-classés dans l'attente d'un changement de statut. Or l'étude des cheminements professionnels au cours des cinq premières années de vie active demande de bien repérer le point de départ de cette insertion et donc de disposer de catégories fines aux niveaux d'emplois les plus bas.

Par ailleurs, la description que font les jeunes de leur emploi ou de leur situation professionnelle au sortir du système de formation initiale s'écarte parfois sensiblement de celle prise comme référence par l'INSEE dans la construction de PCS et de ses outils de chiffrage : intégrés depuis peu dans le monde du travail, ils utilisent des appellations d'emploi dont la terminologie leur est propre et qui s'éloignent de celles quasi-juridiquement fixées (par exemple dans les conventions collectives) dont se servent leurs aînés pour se décrire. C'est ainsi que de nombreux maçons se déclarent "constructeur en bâtiment", appellation dérivant directement du libellé de leur diplôme. De même, la quasi-totalité des jeunes fonctionnaires se trouve dans l'incapacité d'indiquer correctement son emploi, *a fortiori* son corps, son grade ou son échelon (ceci est encore plus fréquent chez les auxiliaires). On s'est donc servi, pour définir les nouvelles rubriques et enrichir ou compléter les autres catégories, de nombreuses appellations originales, spécifiques aux jeunes débutants et que l'on connaît mieux grâce

à des saisies régulières dans les enquêtes de l'Observatoire. Si la définition de chaque rubrique n'a pas été modifiée, le codage de nombreux emplois s'en trouve ainsi largement facilité.

Enfin, certaines informations nécessaires au chiffrement dans PCS sont difficiles ou peu intéressantes à collecter dans les enquêtes EVA, en particulier quand elles ne concernent qu'une minorité de personnes. C'est le cas pour la taille de l'exploitation des exploitants agricoles, ou le niveau des agents de maîtrise. On a donc procédé, dans ces cas-là, à des regroupements de rubriques.

Cependant, quels que soient les aménagements réalisés, ceux-ci sont totalement compatibles avec la version d'origine de PCS et les comparaisons avec d'autres sources statistiques restent, au moins en ce qui concerne la nomenclature utilisée, tout à fait possibles. On dispose pour l'Observatoire, d'une nomenclature mieux adaptée à la population de jeunes débutants sur le marché de l'emploi.

Le matériel de chiffrement se présente toujours sous la forme de deux index, l'un analytique, l'autre alphabétique, dans des versions très proches de celles de l'INSEE. On s'est attaché à ce que chaque nouvelle numérotation de rubrique n'empiète pas sur les codes déjà existants afin d'éviter toute confusion dans de futures publications. Enfin, sauf exception, le troisième chiffre du code profession reste significatif. Tout utilisateur régulier de PCS doit pouvoir manier PCS/EVA sans difficulté particulière.

Cette nouvelle nomenclature a été testée lors du chiffrement de deux enquêtes de cheminement ainsi que pour un codage expérimental de l'enquête décentralisée. Son utilisation s'est révélée satisfaisante. Cependant, toutes les observations que pourront faire ses futurs utilisateurs resteront les bienvenues.

**NOMENCLATURE DES PROFESSIONS
ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES
PCS/EVA**

10 AGRICULTEURS

- 1001 Agriculteurs sur exploitation d'agriculture generale
- 1002 Maraichers, horticulteurs
- 1003 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers
- 1004 Eleveurs d'herbivores
- 1005 Eleveurs de granivores et eleveurs mixtes
- 1006 Agriculteurs sur exploitation sans orientation dominante

- 1011 Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
- 1012 Exploitants forestiers independants, de 0 à 9 salariés
- 1013 Patrons pecheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés

21 ARTISANS

Alimentation

- 2101 Artisans boulangers, patisseries, de 0 à 2 salariés
- 2102 Artisans boulangers, patisseries, de 3 à 9 salariés
- 2103 Artisans bouchers, de 0 à 2 salariés
- 2104 Artisans bouchers, de 3 à 9 salariés
- 2105 Artisans charcutiers, de 0 à 2 salariés
- 2106 Artisans charcutiers, de 3 à 9 salariés
- 2107 Autres artisans de l'alimentation

Travail des métaux, mécanique, électricité

- 2111 Artisans mécaniciens en machines agricoles
- 2112 Artisans en matériel de précision
- 2113 Artisans divers du travail des métaux, de l'électromécanique

Textile, habillement, cuir

- 2121 Artisans tailleurs, couturiers et autres artisans de la confection et du textile
- 2122 Artisans fabricants en cuir et peaux

Bois, ameublement

- 2131 Artisans du meuble
- 2132 Artisans du travail mécanique du bois

Autres fabrications

- 2141 Artisans de l'imprimerie et de l'édition
- 2142 Artisans d'art
- 2143 Autres artisans de fabrication

Batiment

- 2151 Artisans maçons, plâtriers
- 2152 Artisans en terrassements, travaux publics, parcs et jardins
- 2153 Artisans électriciens du bâtiment
- 2154 Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
- 2155 Artisans plombiers, couvreurs, chauffagistes
- 2156 Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
- 2157 Artisans serruriers, métalliers

Réparation

- 2161 Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
- 2162 Artisans toliers-carrossiers d'automobiles
- 2163 Artisans réparateurs en électroménager
- 2164 Artisans cordonniers, réparateurs divers

Autres services

- 2171 Conducteurs de taxi artisans
- 2172 Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens
- 2173 Artisans teinturiers, blanchisseurs
- 2174 Artisans des services divers

Assimilés artisans

- 2181 Transporteurs routiers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 2182 Bateliers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 2190 Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial

22 COMMERCANTS ET ASSIMILES**Petits commerçants (0 à 2 salariés)**

- 2210 Petits grossistes en alimentation
- 2211 Petits grossistes en produits non alimentaires
- 2212 Petits détaillants en alimentation spécialisée
- 2213 Petits détaillants en alimentation générale
- 2214 Petits détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer
- 2215 Petits détaillants en équipement de la personne, articles de sport
- 2216 Petits détaillants en quincaillerie, bricolage, bazar
- 2217 Petits détaillants en produits de luxe
- 2218 Petits détaillants en librairie, photo, disques
- 2219 Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 2 salariés

Patrons de petit cafés, restaurants, hôtels (0 à 2 salariés)

- 2221 Patrons de petit restaurant, café-restaurant
- 2222 Patrons de petit café, café-tabac
- 2223 Patrons de petit café associé à une autre activité
- 2224 Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant

Moyens commerçants (3 à 9 salariés) et assimilés

- 2231 Moyens grossistes en alimentation
- 2232 Moyens grossistes en produits non alimentaires
- 2233 Moyens détaillants en alimentation
- 2234 Moyens détaillants en produits non alimentaires
- 2235 Intermédiaires indépendants du commerce, de 3 à 9 salariés
- 2236 Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés

Autres prestataires de service (0 à 9 salariés)

- 2241 Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 2242 Agents généraux et courtiers d'assurances indépendants, de 0 à 9 salariés
- 2243 Agents de voyage et auxiliaires de transport indépendants, de 0 à 9 salariés
- 2244 Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
- 2245 Professionnels de la parapsychologie, guérisseurs
- 2246 Indépendants gestionnaires d'établissements privés d'enseignement, de santé, d'action sociale, de 0 à 9 salariés
- 2247 Indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés

23 CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALAIRES ET PLUS

- 2310 Chef de grande entreprise (500 salariés et plus)
- 2320 Chef de moyenne entreprise (50 à 499 salariés)
- 2331 Chef d'entreprise ou BTP de 10 à 49 salariés
- 2332 Chef d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
- 2333 Chef d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés
- 2334 Chef d'entreprise de services de 10 à 49 salariés

31 PROFESSIONS LIBERALES

- 3111 Médecins libéraux spécialistes
- 3112 Médecins libéraux non spécialistes
- 3113 Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
- 3114 Psychologues, psychanalistes, psychothérapeutes (non médecins)
- 3115 Vétérinaires (libéraux ou salariés)
- 3115 Pharmaciens libéraux

- 3121 Avocats
- 3122 Notaires
- 3123 Conseils juridiques et fiscaux libéraux
- 3124 Experts comptables, comptables agréés, libéraux
- 3125 Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques
- 3126 Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
- 3127 Architectes libéraux
- 3128 Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses

- 3130 Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif

33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 3311 Personnel de direction de la fonction publique
- 3312 Ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales
- 3313 Magistrats
- 3314 Inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du Trésor et des Douanes
- 3315 Inspecteurs et autres cadres A des PTT
- 3316 Personnel administratif supérieur des Collectivités locales et hôpitaux publics
- 3317 Personnel administratif de catégorie A de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)
- 3318 Personnes exerçant un mandat politique ou syndical

- 3321 Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf généraux)

34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES

- 3411 Professeurs agrégés et certifiés
- 3414 Directeurs d'établissement secondaire et inspecteurs
- 3415 Enseignants de l'enseignement supérieur

- 3421 Chercheurs de la recherche publique

- 3431 Médecins hospitaliers (sans activité libérale)
- 3432 Médecins salariés non hospitaliers
- 3433 Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
- 3434 Etudiants hospitaliers, stagiaires internes
- 3435 Pharmaciens salariés

35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES

- 3511 Journalistes, secrétaires de rédaction
- 3512 Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
- 3513 Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique
- 3521 Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
- 3522 Cadres artistiques des spectacles
- 3523 Cadres techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels
- 3531 Artistes plasticiens
- 3532 Artistes professionnels de la musique et du chant
- 3533 Artistes dramatiques, danseurs
- 3534 Professeurs d'art (hors établissement scolaire)
- 3535 Artistes de variété

37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES

Etat major (grandes entreprises)

- 3710 Cadres d'état-major administratif, financiers, commerciaux des grandes entreprises

Gestion et administration générales

- 3721 Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 3722 Cadres spécialistes du recrutement, de la formation
- 3723 Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 3724 Cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 3725 Cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises
- 3726 Cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises
- 3727 Cadres administratifs ou financiers des PME
- 3728 Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

Fonction commerciale, publicité

- 3731 Cadres de l'exploitation des magasins de vente
- 3732 Chefs de produit, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 3733 Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 3734 Cadres commerciaux des PME (hors commerce de détail)
- 3735 Cadres de la publicité; cadres des relations publiques

Banques, assurances

- 3741 Cadres des services techniques et commerciaux de la banque
- 3744 Cadres des services techniques des assurances

Hotellerie, restauration

- 3751 Cadres de l'hotellerie et de la restauration

38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES

Etat major (grandes entreprises)

3610 Directeurs techniques des grandes entreprises

Recherche, études, essais (y compris informatique)

3620 Ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts
 3621 Ingénieurs et cadres de recherche, études, essais en électricité, électronique
 3622 Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique
 3623 Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP
 3624 Architectes salariés
 3625 Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie
 3626 Ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôles en métallurgie et matériaux
 3627 Ingénieurs et cadres de recherche, développement, études des industries légères
 3628 Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)
 3629 Autres ingénieurs et cadres d'études

Fabrication, construction, exploitation

3631 Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
 3632 Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique
 3633 Ingénieurs et cadres de chantier ou BTP
 3635 Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire
 3636 Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux
 3637 Ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères
 3638 Cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition
 3639 Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie

Entretien, travaux neufs, fonctions connexes de la production

3641 Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs
 3642 Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
 3643 Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement

Technico-commercial (en biens d'équipement professionnel ou en biens intermédiaires)

3651 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
 3652 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
 3653 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
 3654 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires
 3655 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique

Autres

3661 Cadres des transports et de la logistique
 3662 Personnels navigants techniques de l'aviation civile
 3663 Officiers de la marine marchande

42 INSTITUTEURS ET ASSIMILES

- 4211 Instituteurs
- 4214 Directeurs d'école primaire ou maternelle
- 4215 Instituteurs de l'éducation spécialisée
- 4222 PEGC et enseignants titulaires de l'enseignement général
- 4223 Maîtres auxiliaires de l'enseignement général et enseignants non titulaires
- 4225 Enseignants titulaires du technique court
- 4226 Enseignants auxiliaires du technique court
- 4228 Conseillers d'éducation
- 4229 Maître d'internat et surveillants
- 4231 Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (Hors fonction publique)
- 4232 Formateurs et animateurs de formation continue
- 4233 Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

43 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL

- 4311 Cadres infirmiers et assimilés
- 4312 Infirmiers psychiatriques
- 4313 Puéricultrices
- 4314 Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)
- 4315 Infirmiers en soins généraux salariés
- 4316 Infirmiers libéraux
- 4321 Sages-femmes (libérales ou salariées)
- 4322 Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés
- 4323 Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux
- 4324 Techniciens médicaux
- 4325 Spécialistes de l'appareillage médical salariés
- 4326 Spécialistes de l'appareillage médical indépendants
- 4327 Préparateurs en pharmacie
- 4331 Assistantes sociales
- 4332 Educateurs spécialisés
- 4333 Animateurs socio-culturels et de loisirs
- 4334 Conseillers familiaux

44 CLERGE, RELIGIEUX

- 4411 Clergé séculier
- 4412 Clergé régulier

45 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 4511 Contrôleurs des PTT et assimilés
- 4512 Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
- 4513 Professions administratives intermédiaires des Collectivités locales
- 4514 Personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)
- 4521 Inspecteurs et officiers de police
- 4522 Adjuvants et majors de l'Armée et de la Gendarmerie

46

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES

Gestion et administration générales

- 4611 Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers;comptables
- 4612 Maîtrise et techniciens administratifs (autres que financiers et comptables)
- 4615 Personnel de secrétariat de niveau supérieur,secrétaires de direction (non cadres)

Commercial

- 4621 Chefs de petite surface de vente (salariés ou mandataires)
- 4622 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 4623 Personnel technique d'inspection,de contrôle,d'assistance des magasins de vente
- 4624 Représentants en biens d'équipement,biens intermédiaires,commerce inter-industriel
- 4625 Représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 4626 Représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels
- 4627 Représentants auprès de particuliers
- 4628 Acheteurs non classés cadres,aides-acheteurs
- 4629 Professions intermédiaires commerciales (sauf représentants et maîtrise de magasins)

Information,communication,spectacles

- 4631 Assistants techniques de la publicité,des relations publiques (salariés ou indépendants)
- 4632 Interprètes,traducteurs (salariés ou indépendants)
- 4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)
- 4634 Assistants techniques des arts graphiques,de la mode et de la décoration,salariés
- 4635 Assistants techniques des arts graphiques,de la mode et de la décoration,indépendants
- 4636 Photographes salariés
- 4637 Photographes indépendants

Transport,tourisme

- 4641 Responsables administratifs ou commerciaux des transports et du tourisme (non cadres)
- 4642 Responsables d'exploitation des transports (non cadres)

Banques,assurances

- 4651 Gradés des services techniques de la banque
- 4654 Rédacteurs d'assurances

Hotellerie,restauration

- 4661 Maîtres d'hôtel (non cadres)
- 4662 Maîtrise du hall et des étages (hotellerie)

47

TECHNICIENS (SAUF TECHNICIENS TERTIAIRES)

Agriculture, eaux et forêts

- 4701 Techniciens d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts
4702 Contrôleurs laitiers, inséminateurs et autres agents techniques agricoles

Electricité, électronique

- 4711 Dessinateurs projeteurs en électricité, électronique
4712 Dessinateurs d'études en électricité, électronique
4713 Techniciens d'études, essai, contrôle en électricité, électronique
4717 Techniciens de maintenance, dépannage en électricité, électronique, automatisme
4718 Techniciens des télécommunications

Mécanique

- 4721 Dessinateurs projeteurs en construction mécanique et chaudronnerie
4722 Dessinateurs d'études en construction mécanique et chaudronnerie
4723 Techniciens en mécanique et chaudronnerie

Batiment, travaux publics

- 4731 Dessinateurs projeteurs en bâtiment, travaux publics
4732 Dessinateurs d'études en bâtiment, travaux publics
4733 Géomètres, topographes
4734 Techniciens des travaux publics de l'Etat et des Collectivités locales
4735 Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics

Chimie, agro-alimentaire

- 4751 Techniciens chimistes, biologistes

Autres industries

- 4761 Techniciens en métallurgie et matériaux
4771 Assistants techniques de l'imprimerie et de l'édition
4772 Techniciens des industries légères

Fonctions connexes de la production

- 4781 Préparateurs de méthodes
4782 Techniciens de planning, ordonnancement, lancement

Autres

- 4791 Pupitreurs, chefs de salle en informatique (hors fonction publique)
4792 Programmeurs préparateurs de travaux en informatique (hors fonction publique)
4793 Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement
4794 Techniciens divers
4795 Experts indépendants de niveau technicien

**48 CONTREMAITRES ET AGENTS DE MAITRISE
 (MAITRISE ADMINISTRATIVE EXCLUE)**

AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION, CONSTRUCTION, EXPLOITATION

Agriculture, peche

- 4801 Personnel de direction et d'encadrement des exploitations agricoles et forestières
4802 Maîtres d'équipage (peche, marine marchande)

Electricité, électronique

- 4810 Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique

Travail des métaux, mécanique

- 4820 Agents de maîtrise en fabrication mécanique

Batiment, travaux publics

- 4830 Conducteurs de travaux, chefs de chantier, du bâtiment et travaux publics

Chimie, agro-alimentaire

- 4850 Agents de maîtrise en fabrication chimique ou agro-alimentaire

Autres

- 4860 Agents de maîtrise en fabrication en métallurgie et matériaux
4870 Agents de maîtrise en fabrication en industrie légère
4871 Agents de maîtrise et techniciens de la production et de la distribution
d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie

AGENTS DE MAITRISE EN ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS

- 4884 Agents de maîtrise d'entretien général
4885 Agents de maîtrise en entretien, installation électromécanique ou électronique
4886 Agents de maîtrise en entretien, installation mécanique

AGENTS DE MAITRISE DIVERS

- 4891 Responsables d'entrepôt, de magasinage
4892 Responsables de manutention
4893 Maîtrise de restauration et de cuisine

52 EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 5211 Agents d'exploitation des PTT et assimilés
- 5212 Préposés des PTT
- 5213 Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
- 5215 Commis, adjoints administratifs, agents de bureau de la Fonction Publique
- 5216 Agents de service des établissements d'enseignement
- 5217 Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)

- 5222 Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)
- 5223 Ambulanciers salariés (du public ou du privé)

- 5224 Aide-soignants (public ou privé)
- 5225 Assistants dentaires
- 5226 Auxiliaires de puériculture
- 5227 Aide-préparateurs en pharmacie
- 5228 Aide-techniciens médicaux

53 POLICIERS, MILITAIRES

- 5311 Agents de police
- 5312 Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
- 5313 Sergents, sergents chefs
- 5314 Hommes du rang
- 5315 Pompiers
- 5316 Agents techniques des eaux et forêts
- 5317 Agents de sécurité, de surveillance

54 EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE

- 5406 Secrétaires non spécialisées
- 5407 Secrétaires médicales
- 5408 Secrétaires bilingues, trilingues
- 5409 Secrétaires commerciales
- 5412 Dactylos, sténo-dactylos (sans secrétariat), opératrices sur machines de bureau
- 5415 Opératrices de saisie en informatique
- 5416 Opérateurs d'exploitation en informatique
- 5417 Standardistes, téléphonistes

- 5422 Employés qualifiés des services comptables
- 5423 Employés non qualifiés des services comptables
- 5424 Employés administratifs divers d'entreprise

- 5431 Employés des services techniques de la banque, guichetiers
- 5434 Employés des services techniques des assurances

- 5441 Contrôleurs des transports (personnel roulant)
- 5442 Agents des services commerciaux des transports et du tourisme
- 5443 Agents administratifs des transports de marchandise
- 5444 Agents et hôtesses d'accueil et d'information
- 5445 Agents et hôtesses d'accompagnement (transport, tourisme)

- 5451 Dessinateurs en électricité-électronique
- 5452 Dessinateurs en construction mécanique et chaudronnerie
- 5453 Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 5454 Dessinateurs d'exécution des arts graphiques

- 5499 Salariés ne donnant aucune indication sur leur profession

55 EMPLOYES DE COMMERCE

5511 Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
5512 Vendeurs en alimentation
5513 Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
5514 Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport
5515 Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
5516 Vendeurs en articles de luxe
5517 Vendeurs en photo, disques, librairie

5521 Pompistes et pérorants (salariés ou mandataires) de station-service
5522 Employés de libre service, de super-marché ou d'hyper-marché
5523 Caissiers de libre-service ou de grande surface
5524 Caissiers de magasin

56 PERSONNEL DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS

5612 Serveurs qualifiés (café, bar, restaurant)
5613 Autres emplois des restaurants, café, bar
5615 Employés qualifiés de l'hôtellerie
5616 Employés non qualifiés de l'hôtellerie

5621 Manucures, esthéticiennes, salariées
5622 Coiffeurs salariés

5631 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants et travailleuses familiales
5632 Employés de maison et fermes de ménage chez des particuliers
5633 Concierges, gardiens d'immeubles
5634 Employés des services divers

OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL**ENTRETIEN INDUSTRIEL, REGLAGE**

- 6201 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipement industriel
- 6202 Electromécaniciens, électroniciens qualifiés d'entretien d'équipement industriel
- 6203 Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 6204 Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (sauf travail des métaux, mécanique)

FABRICATION, TRAVAUX, EXPLOITATION, CONTROLE, LABORATOIRES...**Electricité, électronique**

- 6211 Bobiniers qualifiés
- 6214 Cableurs qualifiés
- 6218 Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique

Forge, travail des métaux, mécanique*** Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal (et assimilés)**

- 6220 Forgerons qualifiés
- 6221 Chaudronniers, toliers industriels qualifiés
- 6222 Tuyauteurs industriels qualifiés
- 6223 Soudeurs qualifiés sur métaux

*** Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (fraiseur, tourneur, rectifieur, etc...)**

- 6226 Ouvriers très qualifiés travaillant par enlèvement de métal (à l'unité, petite série sur machine classique)
- 6227 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal

*** Ouvriers qualifiés du montage en construction mécanique**

- 6231 Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
- 6234 Monteurs qualifiés en charpente métallique

*** Autres ouvriers qualifiés de la mécanique**

- 6235 Traceurs qualifiés
- 6236 Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique, métallurgie
- 6237 Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 6238 Mécaniciens, ajusteurs qualifiés, sans autre indication

Batiment, travaux publics, carrières, extraction

- 6241 Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
- 6242 Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 6243 Conducteurs qualifiés d'engins de chantier du BTP
- 6244 Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 6245 Mineurs de fond qualifiés
- 6246 Ouvriers qualifiés de l'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

Industries de transformation (chimie, IAA, transformation des métaux, verre, matériaux de construction)

- 6251 Ouvriers qualifiés sur installations ou machines de la chimie
- 6254 Ouvriers qualifiés de laboratoire (chimie)
- 6255 Ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires
- 6261 Ouvriers qualifiés de la métallurgie, du verre et des matériaux de construction
- 6264 Ouvriers qualifiés de la fabrication des papiers et cartons
- 6265 Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois

Textile, habillement, cuir

- 6271 Conducteurs de machines du textile et de la tannerie-mégisserie
- 6272 Ouvriers qualifiés de la coupe et des finitions des vêtements
- 6273 Mécaniciennes en confection qualifiées
- 6274 Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir

Impression, façonnage du papier-carton

- 6281 Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 6282 Ouvriers de la composition
- 6283 Ouvriers de l'impression
- 6284 Ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton

Travail du bois

- 6291 Ouvriers qualifiés de scierie
- 6292 Ouvriers qualifiés de la menuiserie industrielle et de l'ameublement

Divers

- 6293 Surveillants qualifiés d'exploitation (électricité, gaz, eau, chauffage, énergie)
- 6294 Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie et santé)
- 6299 Ouvriers qualifiés divers de type industriel et ouvriers qualifiés mal désignés

63 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**Jardinage**

6301 Jardiniers

Electricité

6311 Electriciens qualifiés du bâtiment

6312 Dépanneurs qualifiés en radio-télévision, électroménager

6313 Electromécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels

Travail des métaux, mécanique

6321 Carrossiers qualifiés d'automobile

6322 Mécaniciens, serruriers qualifiés

6323 Mécaniciens qualifiés d'automobile (entretien, réparation)

6324 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels

Bois

6331 Charpentiers en bois qualifiés

6332 Menuisiers qualifiés du bâtiment

Batiment

6341 Maçons qualifiés

6342 Ouvriers qualifiés du travail de la pierre

6343 Couvreurs qualifiés

6344 Plombiers et chauffagistes qualifiés

6345 Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment

6346 Monteurs qualifiés en agencement, isolation

6347 Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

Alimentation

6351 Bouchers (sauf industrie de la viande)

6352 Charcutiers (sauf industrie de la viande)

6353 Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)

6354 Cuisiniers qualifiés

Textile, habillement, cuir

6371 Tailleurs et couturières qualifiés

6372 Ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)

6373 Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

Divers

6391 Modeliers (sauf modeliers de métal), rouleurs-noyauteurs à la main

6392 Ouvriers d'art

6393 Auxiliaires des spectacles

6394 Ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main

6399 Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

64 CHAUFFEURS

6411 Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)

6412 Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)

6413 Conducteurs de taxi (salariés)

6414 Conducteurs de voiture particulière (salariés)

6415 Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

65 OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE, DES TRANSPORTS

- 6511 Conducteurs d'engins lourds de levage
- 6512 Conducteurs d'engins lourds de manoeuvre
- 6513 Dockers
- 6514 Conducteurs de chariot élévateur, caristes
- 6515 Magasiniers
- 6521 Agents qualifiés des services d'exploitation des transports (personnel sédentaire)
- 6522 Conducteurs qualifiés d'engin de transport guidé
- 6531 Matelots de la marine marchande
- 6532 Capitaines et matelots titulaires de la navigation fluviale (saliariés)

67 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL

Entretien industriel, réglage

- 6701 Ouvriers non qualifiés d'entretien d'équipement industriel

Electricité, électronique

- 6711 Ouvriers non qualifiés de l'électricité, électronique

Forge, travail des métaux, mécanique

- 6721 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
- 6722 Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal
- 6725 Soudeurs non qualifiés sur métaux
- 6726 Monteurs non qualifiés d'ensembles mécaniques
- 6727 Monteurs non qualifiés en charpente métallique
- 6728 Ouvriers non qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 6729 Mécaniciens non qualifiés, sans autre indication

Batiment, travaux publics, carrières, extraction

- 6741 Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 6742 Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction

Industries de transformation

- 6751 Ouvriers non qualifiés de la chimie
- 6754 Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires
- 6761 Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre et des matériaux de construction
- 6764 Ouvriers non qualifiés de la fabrication du papier-carton et des industries lourdes du bois

Textile, habillement, cuir

- 6771 Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie
- 6772 Ouvriers non qualifiés de la confection
- 6773 Ouvriers non qualifiés du travail du cuir

Divers

- 6791 Ouvriers non qualifiés du travail du bois
- 6793 Ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition
- 6794 Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
- 6795 Manutentionnaires
- 6799 Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés

68 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**Mécanique**

- 6822 Ouvriers non qualifiés de la carrosserie automobile
- 6823 Mécaniciens non qualifiés d'automobile (entretien,réparation)
- 6824 Mécaniciens, serruriers non qualifiés
- 6825 Mécaniciens non qualifiés d'entretien d'équipements non industriels

Batiment

- 6837 Maçons non qualifiés et manoeuvres du batiment
- 6838 Charpentiers en bois non qualifiés
- 6839 Couvreur non qualifiés
- 6843 Electriciens non qualifiés du batiment
- 6844 Plombiers non qualifiés
- 6845 Peintres du batiment non qualifiés
- 6846 Ouvriers non qualifiés de montage,pose en agencement, isolation
- 6847 Ouvriers non qualifiés d'entretien des batiments
- 6848 Menuisiers non qualifiés du batiment

Alimentation

- 6852 Apprentis boulangers, pâtisseries
- 6853 Apprentis bouchers
- 6854 Apprentis charcutiers

Divers

- 6891 Nettoyeurs
- 6899 Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

69 OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES**Agriculture, peche, sylviculture**

- 6911 Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers
- 6912 Ouvriers de l'élevage
- 6913 Ouvriers en maraichage ou de l'horticulture
- 6914 Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 6915 Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 6916 Ouvriers d'exploitation forestière ou de sylviculture
- 6921 Marins pecheurs et ouvriers de l'aquaculture

La nomenclature d'activité économique «entrées dans la vie active»

Avertissement

Cette nomenclature est une adaptation de la Nomenclature d'Activités et de Produits de 1973 aux besoins des enquêtes d'insertion dont l'objet est de cerner la situation professionnelle d'une population jeune. La correspondance avec la NAP de 1973 est indiquée quand il est nécessaire.

- | | |
|--|---|
| 01 Agriculture | 28 Fabrication de matériel électrique |
| 02 Sylviculture et exploitation forestière | 29 Fabrication de matériel électronique ménager et professionnel |
| 03 Pêche | 30 Fabrication d'équipement ménager |
| 04 Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction | 31 Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre |
| 05 Production de pétrole et de gaz naturel | 32 Construction navale |
| 06 Production et distribution d'électricité | 33 Construction aéronautique |
| 07 Distribution de gaz | 34 Fabrication d'instruments et matériels de précision |
| 08 Distribution d'eau et chauffage urbain | 35 Industrie de la viande |
| 09 Extraction et préparation de minerais de fer | 36 Industrie laitière |
| 10 Sidérurgie | 37 Fabrication de conserves |
| 11 Première transformation de l'acier | 38 Boulangerie, pâtisserie |
| 12 Extraction et préparation de minerais non ferreux | 39 Travail du grain |
| 13 Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux | 40 Fabrication de produits alimentaires divers |
| 14 Production de minéraux divers | 41 Fabrication de boissons et alcools |
| 15 Production de matériaux de construction et de céramique | 42 Transformation du tabac |
| 16 Industrie du verre | 43 Industrie des fils et fibres artificiels et synthétiques |
| 17 Industrie chimique de base | 44 Industrie textile |
| 18 Parachimie | 45 Industrie du cuir |
| 19 Industrie pharmaceutique | 46 Industrie de la chaussure |
| 20 Fonderie | 47 Industrie de l'habillement |
| 2A Construction métallique et menuiserie métallique de bâtiment (NAP 21.06 et 21.07) | 48 Travail mécanique et bois |
| 2B Travail des métaux (NAP 21 sauf 21.06 et 21.07) | 49 Industrie de l'ameublement |
| 22 Fabrication de machines agricoles | 50 Industrie du papier et du carton |
| 23 Fabrication de machines-outils | 51 Imprimerie, presse, édition |
| 24 Production d'équipement industriel | 52 Industrie du caoutchouc |
| 25 Fabrication de matériel de manutention, de matériel pour les mines, la sidérurgie, le génie civil | 53 Transformation des matières plastiques |
| 26 Industrie de l'armement | 54 Industries diverses |
| 27 Fabrication de machines de bureau et de matériel de traitement de l'information | 5A Travaux publics, génie civil (NAP 55.10 à 55.20) |
| | 5B Bâtiment (NAP 55.30 à 55.73) |
| | 56 Récupération |
| | 57 Commerce de gros alimentaire |
| | 58 Commerce de gros non alimentaire |
| | 59 Commerce de gros inter-industriel |

- 60 Intermédiaires du commerce
- 61 Commerce de détail d'alimentation générale de grande surface
- 62 Commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé
- 63 Commerce de détail non alimentaire non spécialisé
- 64 Commerce de détail non alimentaire spécialisé
- 65 Réparation et commerce de l'automobile
- 66 Réparations diverses
- 67 Hôtels - Cafés - Restaurants
- 68 Transports ferroviaires
- 69 Transports routiers, transports urbains, transports par conduite
- 70 Navigation intérieure
- 71 Transports maritimes et navigation côtière
- 72 Transports aériens
- 73 Activités annexes des transports et entrepôts
- 74 Auxiliaires de transport et agences de voyage
- 75 Télécommunications et postes
- 76 Holdings

- 7A Cabinets d'études et travaux à façons informatiques (NAP 77.03, 77.04)
- 7B Cabinets d'études techniques, économiques, sociologiques (NAP 77.01, 77.02)
- 7C Services connexes de la construction (NAP 77.05, 77.06)
- 7D Cabinets juridiques, offices publics et ministériels (NAP 77.08)
- 7E Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière (NAP 77.09)
- 7F Prestation temporaire de personnel (NAP 77.13)
- 7G Services divers aux entreprises (NAP 77.07, 77.10 à 77.12, 77.14, 77.15)

- 78 Auxiliaires financiers et d'assurances
- 79 Promoteurs et sociétés immobilières

- 8A Location et crédit-bail mobiliers (NAP 80)
- 8B Location et crédit-bail immobiliers (NAP 81)
- 8C Enseignement général primaire (services marchands)
- 8D Enseignement général secondaire (services marchands ; NAP 82.01)
- 8E Formation des adultes et formation continue (services marchands ; NAP 82.02)

- 8F Autres enseignements (services marchands) : enseignement spécialisé, enseignement supérieur, enseignement par correspondance, professeurs indépendants, auto-écoles (NAP 82.03, 82.04, 82.05, 82.06)
- 8G Recherche (services marchands ; NAP 83)
- 8H Santé (services marchands ; NAP 84)
- 8I Action sociale (services marchands ; NAP 85)
- 8J Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands ; NAP 86)
- 8K Services divers (marchands ; NAP 87)
- 8L Assurances (NAP 88)
- 8M Organismes financiers (NAP 89)

- 9A Administration centrale et pouvoirs publics (NAP 90.01, 90.02)
- 9B Services extérieurs des administrations (NAP 90.03, 90.04, 90.05)
- 9C Administration locale (NAP 90.11, 90.12 et 90.13)
- 9D Services extérieurs du ministère de la Justice (NAP 90.21 à 90.23)
- 9E Police nationale, gendarmerie, protection civile (NAP 90.24, 90.25, 90.26)
- 9F Armée (sauf gendarmerie et services centraux (NAP 90.31 à 90.36)
- 9G Prévoyance et sécurité sociale (NAP 91)
- 9H Enseignement pré-scolaire et élémentaire (services non marchands ; NAP 92.11 et 92.12)
- 9I Enseignement du second degré (services non marchands ; NAP 92.13 et 92.14)
- 9J Enseignement supérieur (services non marchands ; NAP 92.15)
- 9K Autres enseignements non marchands (formation continue, formation de fonctionnaires, enseignement artistique... ; NAP 92.16, 92.17, 92.18, 92.21)
- 9L Recherche (services non marchands ; NAP 93)
- 9M Santé (services non marchands ; NAP 94)
- 9N Action sociale (services non marchands ; NAP 95)
- 9O Services récréatifs, culturels et sportifs (services non marchands ; NAP 96)
- 9P Services divers fournis à la collectivité (non marchands ; NAP 97)
- 9Q Services domestiques (NAP 98)
- 9R Représentation diplomatique étrangère en France, organismes internationaux (NAP 99)

V - BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS DEPUIS 1988

CEREQ-BREF (Lettre mensuelle)

- n° 33 "Emploi, chômage, "Mesures jeunes" à l'issue de l'enseignement secondaire" par B. Declercy - Juin 1988.
- n° 36 "L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur" par A. Charlot et F. Pottier avec la collaboration de L. Chevalier et M. Dubois - Octobre 1988.
- n° 37 "Les sorties de l'enseignement secondaire en juin 1986. Deux ans après où en sont-ils ?" par M.C. Combes et S. Zilberman - Novembre 1988.
- n° 47 "En sortant de l'école qu'ont-ils rencontré ? Bilan 1976, 1988" par Y. Grelet et J.F. Lochet - Octobre 1989.
- n° 50 "La première promotion de bacheliers professionnels : leur situation professionnelle deux ans après" par B. Guilliet et F. Pottier avec la collaboration de C. Thiesset - Janvier 1990.
- n° 58 "La difficile insertion professionnelle des jeunes" par F. Pottier et S. Zilberman - Octobre 1990.
- n° 63 "La mobilité des jeunes en début de vie active : des petits aux grands établissements" par F. Bruand - Mars 1991.
- n° 64 "L'apprentissage au seuil de la décennie 90 : dynamisme ou stagnation ?" par F. Colliot et T. Pouch - Avril 1991.
- n° 65 "Le Bac et l'emploi" par D. Blondet avec la collaboration de C. Thiesset - Mai 1991.
- n° 68 "Spécialités de CAP-BEP et formes d'accès à l'emploi" par Y. Grelet, F. Pottier et X. Viney - Septembre 1991.
- n° 69 "La réussite des bacheliers professionnels sur le marché du travail" par P. Hallier avec la collaboration de C. Thiesset - Octobre 1991.
- n° 70 "Apprentissage ou lycée professionnel : des formations non concurrentes" par F. Colliot et T. Pouch - Novembre 1991.

Revue Formation-Emploi - La Documentation Française

- n° 21 "Candidats au bac : quelles probabilités de réussite ?" par J.L. Pigelet - Janvier 1988.
- n° 22 "La loi de 1987 sur l'apprentissage" par M.C. Combes - Avril 1988.
- n° 23 "Peut-on encore parler d'insertion pour les jeunes sans formation ?" par L. Chevalier et S. Zilberman - Juillet 1988.

- n° 24 "L'insertion professionnelle des jeunes après le bac" par J.L. Pigelet - Octobre 1988.
"Rendement des premiers cycles universitaires et réussite des bacheliers" par A. Charlot - Octobre 1988.
- n° 25 "Dix ans d'insertion des diplômés universitaires" par A. Charlot et F. Pottier - Janvier-Mars 1989.
- n° 26 "Perspectives récentes sur l'insertion des diplômés des IUT et des STS" par J.L. Pigelet - Avril-Juin 1989.
- n° 33 "La mobilité géographique à l'issue de l'enseignement supérieur" par A. Charlot avec la collaboration de L. Chevalier - Janvier-Mars 1991.
"L'insertion professionnelle à l'issue des CAP et des BEP (1980-1988)" par Y. Grelet et X. Viney - Janvier-Mars 1991.
- n° 35 "Sortir de la catégorie des ouvriers non qualifiés pour les jeunes de niveau V : promotion et/ou reclassement ?" par G. Podevin et X. Viney - Juillet-Septembre 1991.

Collection des Etudes - CEREQ (diffusion Documentation Française)

- n° 36 "Alternance et insertion professionnelle", Dossier de synthèse par M.C. Combes - Mai 1988.
- n° 46 "Devenir professionnel des jeunes issus des formations aux professions sociales en 1985" par F. Defresne - Janvier 1989.
- n° 49 "Insertion professionnelle et recrutement des jeunes au niveau du baccalauréat" in "Niveau IV de formation et baccalauréat professionnel" - CEREQ - par B. Guilliet et F. Pottier - Avril 1989.
- n° 52 "L'après-bac : itinéraire et réussite après trois ans d'études" par A. Charlot et J.L. Pigelet - Octobre 1989.
- n° 56 "Diplômes et spécialités dans l'insertion professionnelle à l'issue de l'enseignement technique court" in "Avenir du niveau V (CAP-BEP) filières de formation et d'emploi" - CEREQ - par Y. Grelet et X. Viney - Octobre 1990.
- n° 58 "Dix ans d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court" par Y. Grelet et X. Viney - Mars 1991.
- n° 60 "Le niveau III de formation (BTS-DUT...). Crise de croissance ?", CEREQ-DEP-DLC - Novembre 1991.

Documents de Travail - CEREQ

- n° 41 "Les sortants de l'enseignement technique court : leur situation sept mois après la fin de leurs études" par Y. Grelet et J.F. Lochet - Décembre 1988.

- n° 42 "Les débuts professionnels étudiants en lettres et sciences humaines" par F. Bruand - Janvier 1988.
- n° 48 "Liste d'emplois occupés par les sortants des universités" par L. Chevalier - Juillet 1989.
- n° 50 "L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur en quelques chiffres" par L. Chevalier, M. Dubois et F. Pottier - Octobre 1989.
- n° 54 "L'entrée en activité dans les régions des jeunes issus de l'enseignement secondaire" par J. Biret - Avril 1990.
- n° 55 "Les trois premières années de vie active d'une cohorte de jeunes sortis en 1986 de l'enseignement secondaire" par S. Zilberman-Mai 1990.
- n° 56 "Devenir scolaire et professionnel de la première cohorte des bacheliers professionnels" par B. Guilliet et C. Thiesset - Mai 1990.
- n° 61 "Les poursuites d'études après l'université, les écoles ou instituts d'enseignement supérieur" par M. Dubois - Février 1991.
- n° 74 "Les premières années de vie active des élèves de Lycée Professionnel - 1979-1984. Chômage, stages et emploi" par M.C. Combes et X. Viney - Mars 1992.

Publications externes au CEREQ

CEREQ-DEP-INSEE

"Bilan Formation-Emploi 1986", Collection INSEE-RESULTATS n° 75- Juin 1990.

"Bilan Formation-Emploi 1987", Collection INSEE-RESULTATS n° 85- Juillet 1990.

CHARLOT Alain, POTTIER François : "L'insertion professionnelle des diplômés de l'université depuis dix ans", Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP), Volume 18/n° 1 - Mars 1989.

JOIN-LAMBERT Eric, VINEY Xavier : "L'insertion des jeunes à la sortie de l'école entre 1983 et 1987", Dossier sur l'entrée des jeunes dans la vie active, Economie et Statistique n° 216 - Décembre 1988.

Le "fichier transversal de l'observatoire des entrées dans la vie active" rassemble et harmonise les résultats de plusieurs vagues d'enquêtes de cheminements. Ces enquêtes ont été effectuées entre 1986 et 1989 auprès des jeunes sortis de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur court. Il permet donc de comparer, moyennant certaines précautions méthodologiques, les conditions d'insertion des jeunes, trois ans après la sortie du système éducatif; selon le niveau de formation, le groupe de spécialités ou la région dont ils sont issus. C'est un outil précieux d'évaluation du système éducatif et d'analyse du marché du travail des jeunes qui est appelé à être périodiquement actualisé.

Le présent document donne un aperçu de ces informations. C'est un ensemble de tableaux statistiques portant sur les principaux indicateurs d'accès à l'emploi et sur la situation des jeunes au moment des enquêtes. Il ne donne pas de commentaires ni d'analyses, c'est donc un document à utiliser comme instrument de travail pour des utilisations concrètes comme la réalisation de dossiers sur les formations ou sur les professions.

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

10, place de la Joliette - B.P. 176
13474 MARSEILLE CEDEX 02

☎ 91.13.28.28